

CONDUCTEUR(TRICE) DE BUS

Le/la conducteur/trice de bus suit un itinéraire défini en amont, en respectant les règles de sécurité. Son rôle est de transporter les passages d'un point A à un point B en ne relâchant aucune vigilance et concentration. Ayant le sens du contact humain, il/elle se tient à disposition pour tout renseignement et autres problèmes.

MISSIONS

- Avoir le sens de l'écoute/Sens relationnel
- Respecter des règles de sécurité
- Détenir des connaissances en mécanique

FORMATION

- Les permis D, D1, D1E, DE (précédemment D et ED) - « FIMO- option voyageurs »

22%

de femmes

32%

des contrats sont
des CDI

1

candidat pour
1 offre d'emploi

LES SPÉCIFICITÉS



travail manuel



travail en autonomie



déplacements

QUALITÉS REQUISES

Organisation

Respect des règles de
conduite

Indépendance

RÉMUNÉRATION

Salaire moyen brut : 2 140 €

